

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 20 Mars 2026

DÉLIBÉRATION N°DEL2026-13
NOMINATION DES DÉLÉGUÉS A EVOLIS 23

L'an deux mille vingt-six le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le seize mars, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Noël, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS Noël, POTHEAU Christian, MM. FRAPPAT Olivier, DESCHAMPS Robert, THALAMY Gilles, Mmes FOURNIER-GASSIE Sophie, FRAUDET Nelly, GERVAIS Brigitte, LEYS Anaïs, M. LASNIER Benjamin.

Était absente excusée : Mme CORRADETTI Marie-Caroline

Pouvoir : Mme CORRADETTI Marie-Caroline donne pouvoir à M. DESCHAMPS Robert

Secrétaire de séance : Mme FOURNIER-GASSIE Sophie

Monsieur le Maire explique que suite aux élections municipales, le Conseil doit procéder à la désignation des délégués le représentant dans les divers syndicats intercommunaux et associations.

À cet effet, il propose de nommer un délégué titulaire et un délégué suppléant à Evolis 23.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉSIGNE : - Monsieur POTHEAU Christian délégué titulaire
- Monsieur DESCHAMPS Noël délégué suppléant

à Evolis 23.

Membres	11
Présents	10
Représentés	01
Votants	11
Exprimés	11
Oui	11
Non	00
Abstentions	00

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 26 mars 2026

Le Bourg d'Hem, le 26 mars 2026

P/Le Maire

L'Adjoint

Christian POTHEAU



Accusé de réception en préfecture
023-212302905-20260320-DEL2026-13-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026